



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 25 octobre 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

La responsable de l'Unité Police de l'Eau

à

Affaire suivie par  
michael.gamarde@moselle.gouv.fr  
03 87 34 34 31

Monsieur le Maire  
Mairie de Hambach  
122 rue Nationale  
57910 Hambach

**Objet :** Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant des travaux sur cours d'eau dans le cadre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible « Marais de Hambach »

**Réf :** MG/RS

**P.J :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Fiche descriptive des travaux  
Courier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « Marais de Hambach » et aménagement du ruisseau du Hoppbach sur les communes de HAMBACH et WILLERWALD**

Ce dossier a été déposé par : Communauté d'Agglomération  
Sarreguemines Confluences  
99 rue du Maréchal Foch  
57208 Sarreguemines

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration et une fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2017-00326** en date du 2 octobre 2017, accompagné du courier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER